



CREUSE SCIAGE, près de Felletin

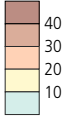
FORÊTS & INDUSTRIE DU BOIS

par Bernard VALADAS



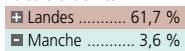
Taux de boisement

Boisement en % de la superficie départementale

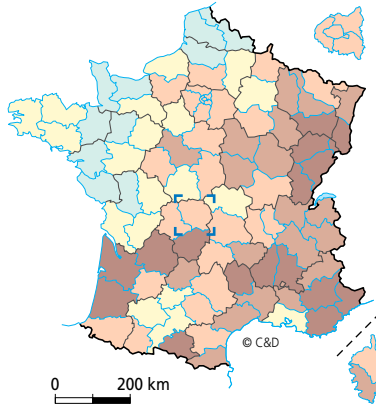


FRANCE : 27,1 %
 Limousin : 33,1 %
 Creuse : 27,7 %

Valeurs extrêmes :

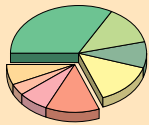


Source : IFN - 1998



Volume sur pied par essence

TOTAL : 27 600 000 m³

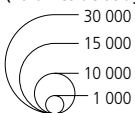


Source : IFN - 2004

Chênes rouvre et pédonculé	9 138 000 m ³	(33,1 %)
Hêtre	3 634 000 m ³	(13,2 %)
Châtaigniers	2 389 000 m ³	(8,7 %)
Autres feuillus	3 927 000 m ³	(14,2 %)
TOTAL feuillus :	19 088 000 m³	(69,2 %)
Douglas	3 580 000 m ³	(13,0 %)
Epicéa commun	1 959 000 m ³	(7,1 %)
Sapin pectiné	1 108 000 m ³	(4,0 %)
Autres conifères	1 865 000 m ³	(6,7 %)
TOTAL résineux :	8 512 000 m³	(30,8 %)

Scieries

Production par scierie (volumes de sciages en m³)

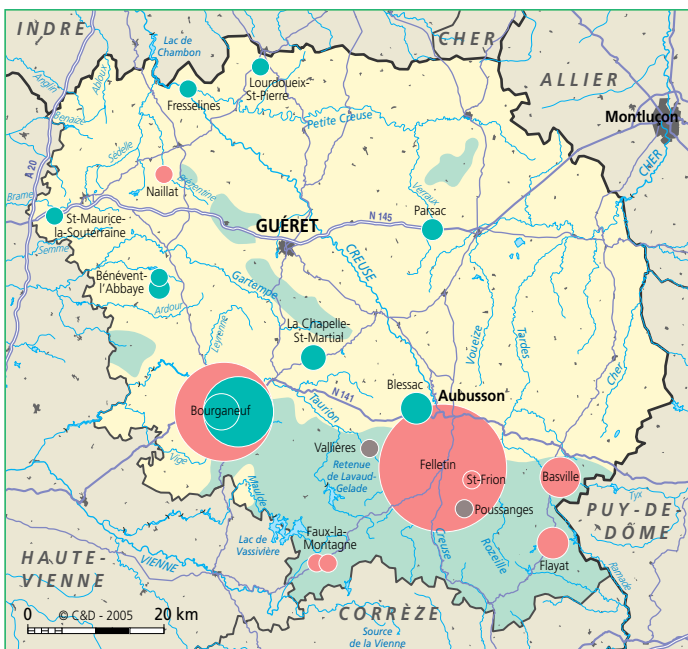


Les produits des scieries :

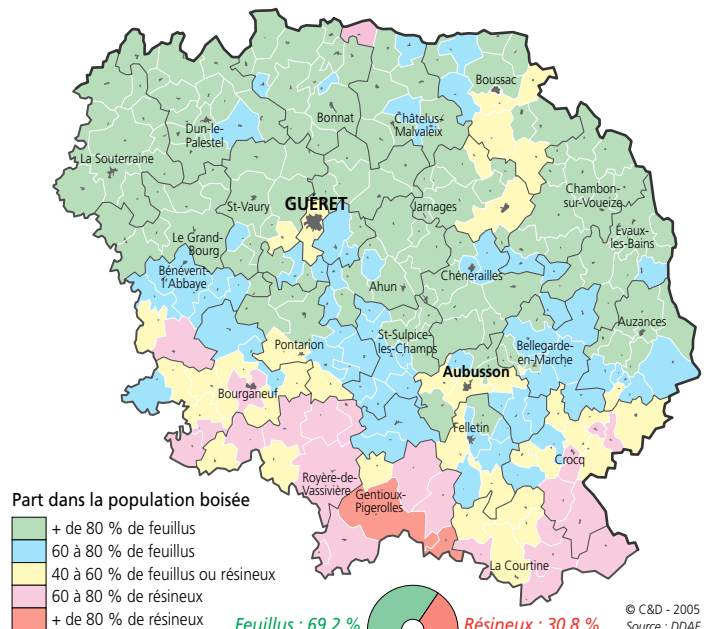
- Résineux (+ de 80 % des sciages)
- Feuillus (+ de 80 % des sciages)
- Mixte (- de 80 % des sciages en résineux et feuillus)

130 000 m³ de sciages dont 20 000 m³ en feuillus en 2003

Sources : DRAF Limousin - DDAF Creuse - 2003



Peuplement en feuillus et résineux



Part dans la population boisée

- + de 80 % de feuillus
- 60 à 80 % de feuillus
- 40 à 60 % de feuillus ou résineux
- 60 à 80 % de résineux
- + de 80 % de résineux

Feuillus : 69,2 % Résineux : 30,8 %

© C&D - 2005
 Source : DDAF

EN 2004, avec 167 100 hectares, la forêt couvre 28,6 % de la Creuse (45,7 % en Corrèze et 25,7 % en Haute-Vienne). Les feuillus représentent les deux tiers de la surface et des volumes sur pied, mais ce sont les résineux qui alimentent l'industrie du bois pour plus de 85 % du total ; les arbres de haies sont en régression. Les conditions écologiques (humidité et épaisseur des sols) sont très favorables au développement de l'arbre, en particulier dans le quart sud-ouest du département que l'on qualifie fréquemment de « *croissant fertile forestier* ». De ce fait, la forêt creusoise connaît un accroissement rapide : environ 8 m³ par hectare et par an pour un taillis de châtaigniers et 13 m³/ha/an pour une futaie de conifères. La propriété forestière est essentiellement privée. Même s'il existe de grandes propriétés, elle est souvent de petite taille et morcelée (nombreuses parcelles rattachées à des exploitations agricoles), ce qui constitue un handicap pour la gestion et l'exploitation, malgré les efforts de certains propriétaires forestiers, aidés du Centre régional de la propriété forestière (CRPF).

Sur le plan du marché, la disponibilité s'accroît surtout pour les résineux (épicéa et douglas) et s'accompagne rapidement d'une augmentation du pourcentage de bois d'œuvre de qualité. Mais pour assurer la pérennité de la ressource, une politique forte et à long terme est indispensable, en particulier pour les feuillus (châtaignier). L'exploitation forestière est devenue moderne et mécanisée. En 2001, 997 000 m³ sur écorce ont été exploités et commercialisés dont 694 000 en bois d'œuvre (614 000 en conifères, 80 000 en feuillus). Seuls 113 000 m³ de sciages ont été obtenus sur place, le reste est transformé hors du département : Saint-Avit (63), Moissannes (87). Les scieries les plus importantes se situent dans le sud du département (Bourganeuf, Felletin...), la N141 jouant un rôle structurant pour le transport. Le bois d'industrie (trituration) est pour l'essentiel dirigé vers les usines de Saillat (papier) et d'Ussel (panneaux). Sur le marché du chauffage domestique, en plus d'une autoconsommation de bois de feu, l'utilisation du bois énergie a été relancée avec des aides du contrat de plan État-Région et par des soutiens européens. Elle doit conduire à développer l'installation de chaufferies urbaines et industrielles, qui permettent d'utiliser des produits connexes de scieries et des plaquettes forestières.